



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – travail – Patrie

MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

CABINET DU MINISTRE

**Conférence régionale préparatoire à la 48^{ème} session de
la Conférence internationale de l'éducation (CIE)**

« Education pour l'inclusion : Enjeux et priorités en Afrique »

17 et 18 septembre 2008, Yaoundé, Cameroun

DOCUMENT CONCEPTUEL

Septembre 2008

Conférence régionale préparatoire à la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE)

« Education pour l'inclusion : Enjeux et priorités en Afrique »

17 et 18 septembre 2008, Yaoundé, Cameroun

I. La Conférence internationale de l'éducation (CIE)¹

Depuis 1934, le Bureau international d'éducation est en charge de l'organisation de la Conférence internationale de l'éducation, offrant ainsi un forum pour le dialogue entre les Ministres de l'éducation. La Conférence internationale de l'éducation représente l'un des principaux forums au niveau mondial pour la promotion du dialogue sur les politiques éducatives entre les Ministres de l'éducation et d'autres partenaires (chercheurs, praticiens, représentants des organisations intergouvernementales et de la société civile).

Les thèmes de la 48^{ème} session de la CIE

La 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation se tiendra à Genève du 25 au 28 novembre 2008 sur le thème « *L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir* ». La Conférence s'articulera autour des quatre sous-thèmes suivants :

- 1- L'éducation pour l'inclusion : **approches, orientations et contenu**
- 2- L'éducation pour l'inclusion : **politiques du secteur public**
- 3- L'éducation pour l'inclusion : **systèmes, liens et transitions**
- 4- L'éducation pour l'inclusion : **apprenants et enseignants**

¹ Les informations de cette section sont extraites de la *Présentation générale de la 48^e session de la CIE*, ED/BIE/CONFINTED 48/4, Genève, BIE, 2008, disponible sur <http://www.ibe.unesco.org/fr/ice/48th-session-2008/working-documents/working-documents.html>

Selon la présentation générale de la 48^e session de la CIE :

« L'inclusion n'est pas d'abord une question éducative ou pédagogique mais une question de respect des droits de l'homme, qui touche prioritairement les orientations de politique générale d'un pays. Elle est donc indissociable de la manière dont on conçoit le type de société et de bien-être que l'on souhaite et de la manière dont on envisage le 'vivre ensemble'. Justice sociale, inclusion sociale et éducation pour l'inclusion apparaissent ainsi indissociablement liées. ...

(...) Affirmer, comme l'a fait le Forum de Dakar, que 'l'éducation est l'affaire de tous' est bien plus qu'un slogan ou une réflexion bien-pensante. C'est une réalité et l'on constate de plus en plus que, dans les pays où l'investissement pour l'éducation représente un engagement fort non seulement du ministère de l'éducation mais de tous les acteurs concernés : pouvoirs publics dans leur ensemble – au niveau national, régional et local – enseignants, parents, société civile, autorités religieuses, monde économique, médias, partenaires au développement, etc., les progrès en termes d'accès, d'équité, de qualité et d'efficacité sont plus significatifs et plus durables.

(...) L'objectif de l'éducation pour l'inclusion demande, d'un point de vue politique, d'adopter une perspective holistique pour changer et réformer la manière dont les systèmes éducatifs font face à l'exclusion. Cela implique une approche multisectorielle ou systémique de l'éducation et la mise en place de stratégies cohérentes pour assurer un changement durable à trois niveaux clés : (a) la politique et la législation ; (b) les attitudes au sein de la société et des communautés et (c) les pratiques d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que la gestion et l'évaluation. Il s'agit d'une stratégie globale, destinée à prendre en compte de manière inter-reliée des sources d'exclusion autrefois compartimentées telles que la pauvreté, la marginalisation sociale et culturelle, la discrimination fondée sur le sexe, l'origine linguistique ou ethnique, les handicaps et le VIH et sida ».

En proposant l'éducation pour l'inclusion comme thème central, le Conseil du BIE, le Conseil exécutif et la Conférence générale de l'UNESCO ont souhaité transmettre à la communauté éducative mondiale un double message : i) d'une part, un monde, des sociétés et des systèmes éducatifs marqués par de nombreuses formes d'exclusion ne sont ni admissibles ni viables ; ii) d'autre part, face à ces problématiques, s'il existe des réponses et des solutions, elles requièrent un véritable « changement de paradigme », de conception et de vision à long terme afin d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles politiques.

Les objectifs de la 48^{ème} session de la CIE

Les objectifs principaux de la 48^e session de la CIE seront :

- de stimuler et de renforcer le dialogue international sur les politiques et les pratiques éducatives ; de discuter de manière ouverte et approfondie et de partager les expériences sur les questions clés liées à l'éducation pour l'inclusion dans un sens plus large et leurs implications dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques éducatives équitables, efficaces, de qualité et démocratiques ;

- de construire un cadre commun de référence qui prenne en compte les évolutions récentes du concept d'éducation pour l'inclusion ; d'examiner le rôle des gouvernements dans le développement et la mise en œuvre des politiques d'éducation pour l'inclusion ; d'identifier les systèmes éducatifs qui réussissent à prendre en compte la diversité des élèves et à promouvoir l'éducation tout au long de la vie et de souligner le rôle crucial des enseignants pour répondre à la diversité des attentes et des besoins éducatifs des apprenants ;
- d'identifier les questions consensuelles ou controversées et les leçons à tirer en matière de politiques éducatives ;
- d'adopter des Conclusions et des Recommandations permettant de développer les capacités individuelles et surtout collectives, nationales et internationales, d'élaborer des visions à court et long terme sur ces questions afin de mettre en place, partout dans le monde, des politiques éducatives mieux adaptées à la fois aux besoins éducatifs des individus et des sociétés, ainsi qu'aux réalités socio-économiques de ce début du vingt-et-unième siècle.

II. Conférences et Ateliers préparatoires de la CIE

Conformément à la décision du Conseil du BIE, trois Conférences régionales sur l'éducation pour l'inclusion ont été organisées courant 2008, pour les régions Europe et Amérique du Nord (Riga, février 2008), Asie (Bali, mai 2008), et Arabe (Beyrouth, août 2008).

La Conférence régionale préparatoire de Yaoundé pour la région Afrique est la quatrième du genre. Ces Conférences régionales bénéficient de la participation des décideurs politiques et des experts de haut niveau et permettent, entre autre :

- d'engager les parties intéressées dans le processus préparatoire de la 48^e session de la CIE ;
- d'arriver à une compréhension partagée de l'éducation pour l'inclusion dans un sens plus large (adresser la diversité des apprenants dans le but d'un accès équitable à une éducation de qualité) et des priorités spécifiques aux contextes régionaux ;
- de partager des tendances, des expériences et des défis en ce qui concerne l'éducation pour l'inclusion ;
- de formuler des propositions en matière de promotion et de mise en œuvre de l'éducation pour inclusion à travers des actions conjointes et des partenariats efficaces ;
- d'adopter des Actes de conférence pour la publication et la dissémination à un large spectre de publics.

Parallèlement à ces quatre Conférences régionales, le BIE a également co-organisé en 2007 et 2008 neuf ateliers régionaux sur le thème de l'éducation pour l'inclusion². Ces ateliers ont largement mobilisé la communauté de pratiques en matière de développement curriculaire (COP)³ du BIE, abordant en profondeur les différents aspects de l'éducation pour l'inclusion dans une perspective à la fois nationale et régionale, rassemblant une grande quantité de matériaux pertinents et conduisant notamment à l'élaboration de « feuilles de route » régionales, qui consistent en des actions concrètes pouvant être entreprises afin de développer l'éducation pour l'inclusion.

III. La pertinence de l'éducation pour l'inclusion dans le contexte africain

Qu'est ce que l'éducation pour l'inclusion ?

Selon les Principes directeurs de l'UNESCO pour l'inclusion, celle-ci « *est considérée comme un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe tous les enfants de la tranche d'âge concernée, et la conviction qu'il est de la responsabilité du système éducatif général d'éduquer tous les enfants. L'inclusion a pour objet d'apporter des réponses adéquates aux besoins d'apprentissage très divers qui s'expriment dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle. Loin d'être une question marginale, à savoir : comment intégrer certains apprenants dans l'enseignement général, la démarche de l'éducation inclusive consiste à chercher comment transformer les systèmes éducatifs et les autres cadres d'apprentissage pour les adapter à la diversité des apprenants. Elle a pour objet de permettre tant aux enseignants qu'aux apprenants de se sentir à l'aise avec la diversité et d'y voir un défi et un enrichissement pour l'environnement d'apprentissage plutôt qu'un problème.* »⁴.

L'éducation pour l'inclusion peut être considérée comme principale ligne directrice pour renforcer l'accomplissement des objectifs de l'Education pour tous (EPT).

² Les informations relatives aux dix ateliers régionaux sur le thème de l'éducation pour l'inclusion sont disponibles sur : <http://www.ibe.unesco.org/fr/ice/48th-session-2008/pre-meetings/regional-workshops.html>

³ La communauté de pratiques (COP) en matière de développement curriculaire est une plateforme où les questions de réformes du curriculum peuvent être abordées ensemble et appliquées dans le cadre d'une approche holistique visant à préciser et à mettre en application les objectifs de l'Education pour tous (EPT). Elle a été mise en place en juillet 2005 par le BIE, avec l'aide de spécialistes des curricula provenant des diverses régions du monde.

⁴ *Principes directeurs pour l'inclusion : Assurer l'accès à l' 'Education pour tous'*, Paris, UNESCO, 2006.

Qui sont les exclus ?

L'exclusion dans l'éducation peut prendre des formes diverses, plus ou moins évidentes ou « subtiles ». Les exclus, ce sont tous les enfants et les jeunes qui n'ont pas accès à l'éducation, ceux qui quittent prématurément le système (« *drop-out* ») sans avoir acquis un niveau suffisant de compétences et de connaissances, ceux qui ont des difficultés d'apprentissages ou qui ont des « besoins spéciaux ». Selon la terminologie de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les « enfants et adolescents à risque » sont ceux qui constituent souvent des groupes marginalisés et particulièrement vulnérables (migrants, minorités ethniques, linguistiques, culturelles ou religieuses, victimes de la pauvreté, enfants des rues, enfants au travail, enfants réfugiés ou déplacés, enfants nomades, orphelins du VIH et sida, enfants victimes de violence, les enfants soldats, les enfants-parents, les enfants-détenus, etc.). Les exclus – à des degrés divers, ce sont enfin, même dans les systèmes les plus performants et les plus développés, tous ces enfants et ces jeunes pour qui l'enseignement et l'apprentissage ne répondent pas à leurs besoins et leurs aspirations et aux défis et opportunités du monde d'aujourd'hui et n'ont, de ce fait, pas vraiment de sens pour leur vie⁵.

La pertinence de l'éducation pour l'inclusion en Afrique

Depuis Dakar (2000), des progrès ont été accomplis vers l'enseignement primaire universel (EPU). Pour l'ensemble du monde, le taux net de scolarisation (TNS) dans l'enseignement primaire est passé de 83 % en 1999 à 86 % en 2004. Le TNS moyen dans le primaire est passé de 55 à 65 % en Afrique subsaharienne.

Dans l'élan du développement de l'enseignement primaire, les politiques de suppression des frais de scolarité, de la promotion de la formation des enseignants, les mesures incitatives pour la profession enseignante ainsi que pour les jeunes marginalisés, ont d'ores et déjà porté leur fruit, ce qui correspond pleinement à l'esprit de l'éducation pour l'inclusion qui est d'une importance cruciale pour les pays africains, d'autant plus que :

- De manière générale, l'éducation fait face aux défis des ressources humaines, matérielles et financières. En 2007, malgré les nombreux efforts consacrés par les la majorité des Etats africains, 16 d'entre eux consacraient encore moins de 2% de leur PIB à l'enseignement primaire⁶. Un nombre non négligeable de pays risquent de ne pas pouvoir atteindre l'éducation de base universelle d'ici 2015.
- L'éducation a été essentiellement conçue pour créer une élite éduquée (e.g. avec des curricula traditionnels, principalement chargés de connaissances académiques et focalisés sur les examens) et de ce point de vue, elle est restée fondamentalement inchangée durant des générations.

⁵ Voir la *Présentation générale de la 48^e session de la CIE*, ED/BIE/CONFINTED 48/4, Genève, BIE, 2008.

⁶ *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007*, Paris, UNESCO, 2007.

- Depuis Jomtien (1990) et à la suite du Forum de Dakar (2000) sur l'Éducation pour tous (EPT), la plupart des acteurs en Afrique ont investi avant tout dans l'enseignement primaire, et réalisé des réformes aux différents niveaux de l'enseignement secondaire, au dépend d'une vision holistique de l'éducation⁷.
- Aujourd'hui, seuls moins de 10% des élèves atteignent le niveau de l'enseignement supérieur ; le reste intègre le monde du travail avec le peu d'enseignement qu'ils ont reçu. Durant les vingt prochaines années, les pays risquent de ne pas pouvoir assurer une offre durable de l'enseignement post-primaire à plus de 15% de jeunes scolarisés⁸.
- Les inégalités sociales et de genre persistent ; la participation de la famille demeure insuffisante ; seuls près de 10% des enfants handicapés vont à l'école⁹ : l'éducation pour l'inclusion en tant que telle ne fait pas encore l'objet d'une sensibilisation forte.

A ces réalités, il importe de souligner les défis socioculturelles auxquelles fait face l'Afrique et qui ont une incidence plus ou moins importantes sur les systèmes éducatifs : l'explosion démographique, les disparités villes-campagnes, les réalités culturelles et religieuses, etc.

Aujourd'hui, plus que jamais, les pays peuvent profiter de leur réforme éducative en cours pour y intégrer les principes et les bonnes pratiques de l'éducation pour l'inclusion, ce qui leur permettra de capitaliser et de soutenir les résultats déjà obtenus et de mettre en avant des politiques fondées sur l'accès à l'éducation et l'équité des apprentissages.

IV. Les objectifs et les résultats attendus de la Conférence régionale préparatoire de Yaoundé

La Conférence régionale préparatoire de Yaoundé réunira de hauts représentants des ministères de l'éducation de 17 pays africains : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Kenya, le Mali, le Mozambique, le Nigéria, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad, ainsi que la Lettonie (pays hôte de la Conférence préparatoire pour les régions Europe et Amérique du Nord) et l'Équateur.

La Conférence régionale préparatoire aura pour objectif d'aboutir à une vision commune et partagée de l'Afrique autour de l'éducation pour l'inclusion en tenant compte des besoins et des spécificités de l'Afrique, en :

⁷ Voir l'*Appel à l'action de Kigali*, adopté par les participants du Séminaire régional de haut niveau sur l'éducation de base en Afrique (Kigali, Rwanda, 25-28 septembre 2007).

⁸ Source: présentations et discussions prononcées au Séminaire régional de haut niveau sur l'éducation de base en Afrique (Kigali, Rwanda, 25-28 septembre 2007).

⁹ Balescut, J. ; Eklinth, K. 2006. *Historical Perspective on Education for Persons with Disabilities*. Document de référence pour le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006.

- discutant et problématisant le thème de l'éducation pour l'inclusion ;
- définissant les enjeux et les priorités pour la région d'Afrique ;
- apportant des éléments de réflexion aux travaux de la 48^e session de la CIE.

Les résultats attendus de la Conférence seront :

- une compréhension élargie et partagée de l'éducation pour l'inclusion dans un sens plus large et des priorités spécifiques à la région d'Afrique ;
- l'identification de principes et de défis liés à l'éducation pour l'inclusion dans la région sur la base de pratiques dans les pays africains et au niveau international;
- des réflexions collectives et approfondies, ainsi que des propositions, sur la promotion et la mise en œuvre des principes de l'éducation pour l'inclusion qui seront prises en compte lors de la 48^{ème} session de la CIE;
- l'établissement de contacts efficaces pour des actions conjointes et des partenariats réussis, dans la perspective de la promotion de l'inclusion ; et
- les Actes de la Conférence publiés et largement diffusés.

V. Les thèmes de la Conférence régionale préparatoire de Yaoundé

Au vu du cadre conceptuel de la 48^e session de la CIE et du contexte africain, quatre thèmes ont été définis pour structurer la Conférence régionale préparatoire sur l'éducation pour l'inclusion en Afrique :

- 1- Politiques publiques multisectorielles, élargissement et démocratisation de l'éducation de base dans le cadre de l'Education pour tous (EPT)
- 2- Education pour l'inclusion et implication sur le développement des curricula
- 3- Inclusion des enseignants et des élèves par des pédagogies interactives et par l'environnement des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- 4- Education pour l'inclusion : de la théorie à la mise en œuvre au niveau des écoles et des classes

1. Politiques publiques multisectorielles, élargissement et démocratisation de l'éducation de base dans le cadre de l'Education pour tous (EPT)

Ce thème a pour objectif de faire un état des lieux des politiques éducatives en général, et en particulier celles centrées sur l'éducation pour l'inclusion, en discutant des priorités, des actions et des perspectives au niveau des pays africains.

- Quelles sont les priorités et les actions en cours en Afrique au niveau des politiques éducatives nationales centrées sur l'éducation pour l'inclusion ?
- Comment mettre en place des systèmes éducatifs offrant des occasions d'apprentissage pertinent tout au long de la vie et impliquant une approche multisectorielle de l'éducation comme politique sociale?
- Quels rôles pour les pouvoirs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques relatives à l'éducation pour l'inclusion ?
- Comment assurer l'élargissement et la démocratisation de l'éducation de base, ou comment mettre en place le passage de l'éducation primaire à l'éducation secondaire accessible à tous?

2. Education pour l'inclusion et implication sur le développement des curricula

Le développement curriculaire en Afrique fait face à un réel défi. Les curricula dans la région sont souvent académiques, focalisées sur l'objectif de la progression, sans suffisamment aborder les enjeux du développement d'aptitudes et de la préparation à la vie, au monde du travail et au développement durable.¹⁰

- Comment les curricula peuvent-ils favoriser le développement de stratégies pédagogiques pour l'inclusion ?
- Quels types d'innovations curriculaires et de bonnes pratiques peuvent-être mis en place pour répondre aux besoins et aux attentes des enfants touchés par la marginalisation ou l'exclusion ?
- Quelle(s) relation(s) existe-t-il entre l'enseignement formel et l'enseignement non formel pour répondre à l'objectif de l'éducation pour inclusion?

¹⁰ Conclusions du séminaire régional de haut niveau sur l'éducation de base en Afrique organisé par l'UNESCO (Kigali, Rwanda, 25-28 septembre 2007)

3. Inclusion des enseignants et des élèves par des pédagogies interactives et par l'environnement des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Au delà des difficultés matérielles et salariales, l'environnement de travail demeure une des préoccupations majeures des enseignants africains. Les NTIC sont aujourd'hui un outil de travail incontournable et indispensable dans l'environnement éducatif, aussi bien pour les apprenants que pour les enseignants. Force est de constater que très peu d'enseignants ont accès à cet outil¹¹ qui peut sans aucun doute favoriser une meilleure inclusion dans le système éducatif, au niveau des processus d'enseignement/apprentissage et de la participation au développement de l'éducation. Parmi les technologies de l'enseignement figure également de nombreux outils d'enseignement efficaces, notamment l'enseignement interactif par radio, un canal d'enseignement/ apprentissage qui répond aux problèmes d'accès/ distance à l'école.

- Comment favoriser un environnement d'apprentissage dans lequel les enseignants puissent répondre aux divers besoins et attentes des apprenants notamment à travers l'utilisation des technologies (nouvelles et traditionnelles) d'enseignement/ apprentissage?
- Comment profiter des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour mieux intégrer les enseignants dans le système éducatif dans son ensemble afin qu'ils puissent donner un enseignement de qualité pour tous mais aussi participer activement au processus de développement de l'éducation ?
- Quels besoins de formation des enseignants aux pédagogies interactives et aux technologies de l'enseignement (nouvelles et traditionnelles) pour favoriser une meilleure inclusion des apprenants ?

4. Education pour l'inclusion : de la théorie à la mise en œuvre au niveau des écoles et des classes

Ce thème a pour objectif d'appréhender dans un contexte plus large les aspects théoriques et pratiques de l'éducation pour l'inclusion ou comment mettre en œuvre concrètement l'éducation pour l'inclusion au niveau des écoles, des classes, etc., tout en tenant compte des contraintes, des spécificités et des réalités des pays africains.

¹¹ « Cette activité nouvelle [NTIC] ne peut pas être dissociée des efforts actuels d'amélioration des performances des enseignants et de la qualité de l'éducation. L'accès à l'information et au savoir n'aura que des effets bénéfiques pour la profession – développement professionnel par l'auto-formation ; échanges avec des collègues sur des préoccupations professionnelles ; accès aux bases de données, bibliographies et aux références sur un éventail de sujets ou de domaines, etc. » Groupe de Travail sur la Profession Enseignante. ADEA.

- Comment promouvoir un concept plus large de l'éducation pour l'inclusion ?
- Quels liens entre l'éducation pour l'inclusion et les sociétés inclusives ?
- Comment l'éducation pour l'inclusion peut être effective dans les pays africains, en tenant compte des conditions, des besoins et des obstacles éducationnels, sociaux, politiques, économiques et culturels ?
- Quels sont les exemples concrets de bonnes pratiques au niveau des écoles et des classes dans les autres régions du monde?

Organisation des thèmes

Les quatre thèmes seront introduits par des experts en session plénière et débattus en groupe en sessions parallèles sous forme d'ateliers de travail. Les résultats des débats et des échanges durant les ateliers se feront en sessions plénières, suivi de questions-réponses.

Conclusions de la conférence

Les conclusions de la conférence régionale préparatoire à la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) aboutiront à un document de vision commune et partagée de l'Afrique autour de l'éducation pour l'inclusion. Il proposera :

- un état des lieux de l'éducation pour l'inclusion dans les pays africains
- les thèmes et les aspects prioritaires
- les enjeux politiques et pédagogiques
- les résumés des débats.

VI. Correspondance et contacts:

Toute question relative à cette conférence doit être adressée à :

M. Okala Mpande Romain

Inspecteur des Services et Point Focal
UNESCO
Ministère de l'éducation de base
B.P. 16536
Yaoundé
Cameroun

Tél. : (237) 22 23 28 08
(237) 99 86 84 33

Fax : (237) 22 23 28 08

Email : okalsson@yahoo.fr

M. Mvondo Nyina Barthélémy

Secrétaire Général de la Commission
nationale
Commission nationale de la
République du Cameroun pour
l'UNESCO
B.P. 16536
Yaoundé
Cameroun

Tel : (237) 22 22 49 96
(237) 22 22 11 22

Fax : (237) 22 22 11 22

Email: mvondonyna@yahoo.fr

M. Elmehdi Ag Muphtah

Assistant spécialiste de programme
Bureau international d'éducation BIE-
UNESCO
Case postale 199
1211 Genève 20
Suisse

Tel : (41) 22 917 78 58

Fax : (41) 22 917 78 01

Email : e.ag-muphtah@unesco.org

M. Renato Operti

Spécialiste de programme
Bureau international d'éducation BIE-
UNESCO
Case postale 199
1211 Genève 20
Suisse

Tel : (41) 22 917 78 18

Fax : (41) 22 917 78 01

Email : r.operti@unesco.org